

SOUMANS

Pour tout savoir sur le PER de Villeranges

Roland Bougabri, conseiller municipal à Soumans, voulait donner une conférence sur les forages des mines du PER de Villeranges. C'est désormais chose faite. Cinq intervenants représentant deux collectifs (*) se sont présentés à la salle des fêtes.

Après une présentation globale des travaux exposant le sol depuis son état naturel jusqu'à son devenir après passage des engins, forages, sels d'arsenic, etc (une tonne de roche ne donne que 4 grammes d'or), où en seront les responsabilités une fois la mécanique engagée... Est ensuite arrivé l'historique depuis les débuts en 1980 avec le premier permis de recherche pour arriver à 2013 avec un permis de recherche identique accordé à Cominor : PER de Villeranges sur sept communes, 47 km² avec sept millions de tonnes de roches à excaver... mais aussi une usine de cyanuration pour le traitement du minerai classée Seveso !

Les associations ont fait maintes démarches auprès des autorités, écologistes, députés, sénateurs, prési-



MINES. Les cinq intervenants.

dent de la nouvelle région... Un contact s'est établi avec les Espagnols qui ont eu le même problème mais qui ont obtenu une interdiction d'exploitation. Les écologistes de Montluçon sont en liaison avec ceux de Lyon... La commune de Montluçon s'interroge, ayant déjà connu l'exploitation des mines du Châtelet très proches et les conséquences sur son eau. L'étang des Landes et sa réserve naturelle jouxte la zone du PER. Que deviendront les nappes phréatiques ?

Des précisions d'ordre juridique ont ensuite été présentées sachant que

Cominor a interrompu ses travaux, le bureau dont le siège était à Gouzon viendrait d'être reloué à une toute autre personne. Un dépôt de recours gracieux aurait été déposé à la préfecture ainsi qu'un recours contentieux au tribunal administratif de Limoges.

Des controverses de forages au bord de la Voueize ont été émises pour zone inondable, de nombreux refus de forages de la part des agriculteurs (90 % environ) ont été enregistrés. Malgré une démarche afin de négocier le prix des forages avec les agriculteurs suivant une fourchette motivante, une résistance locale est arrivée : Ville-

ranges serait-il l'emplacement d'irréductibles Creusois ?

Le permis pour la campagne de sondages a été prolongé jusqu'au 31 mars : les forages ne sont pas terminés, juridiquement rien ne pourrait donc se faire en 2016. Mais l'affaire n'est pas achevée et les associations restent mobilisées malgré l'état latent !

Un dialogue établi entre auditeurs, dont beaucoup ne connaissaient pas le sujet à fond, et intervenants a permis de cibler les problèmes qui découleraient aussi bien pour la santé, l'eau, les animaux, l'agriculture, l'emploi, le tourisme, le devenir de cette portion est du département, etc. Le projet Villeranges aurait un volume six fois plus important que les mines du Châtelet !

Après quelques mots de Gilles Henry président de la Com-Com du Pays de Boussac, le maire de Soumans Fabrice Collinet a terminé la séance en réitérant que la commune de Soumans était contre ce projet. ■

(*) Oui à l'Avenir et Stop Mines 23.